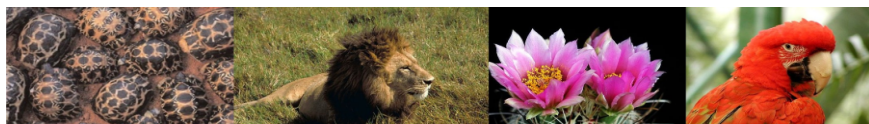




MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité



Produit numérique i-CITES

Fiche pratique N°7 : Certificat d'exposition itinérante (Q)

Pour qui ?

Cette fiche pratique est destinée à tous les utilisateurs souhaitant créer une demande de certificat d'exposition itinérante.

Pourquoi?

Ce document permet à des sociétés ou organismes de faire passer plusieurs frontières successives à des objets ou animaux CITES sur une durée maximale de 3 ans. Ceux-ci sont destinés à une présentation au public sans vente puis à une réimportation dans le pays d'origine. Ce certificat est accompagné d'une fiche de traçabilité.

Les actions décrites dans cette fiche pratique

- Comment effectuer une demande de certificat ?
- Comment retrouver l'un de ses certificats validé, instruit ou signé ?



Les champs en gras dans cette fiche doivent obligatoirement être remplis

Créer une demande de certificat

- Connectez-vous et identifiez-vous dans l'application.
- Sélectionnez « Permis et Certificats / Nouvelle demande » pour débiter la création de la demande de permis.

Premier onglet « Compte/Demande »

- choisissez **le compte** ou **le sous-compte** à partir duquel la demande va être effectuée
- sélectionner ensuite **le type de certificat** « Certificat pour exposition itinérante »
 - Dans le cas présent, il s'agit d'un certificat de commerce avec vente



Après avoir renseigné un onglet, il faut le **valider en cliquant sur « Continuer »** pour activer l'onglet suivant.

Deuxième onglet « Coordonnées »

- Le propriétaire du ou des spécimens est saisi par auto-alimentation de l'adresse du compte.

Une fiche pratique concernant la première connexion est disponible à l'adresse suivante :

<http://cites.info.application.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/>

[cites_fp1_authentification_v2_logo_cle2c9c15.pdf](#)

Troisième onglet « Spécimen »

Il est important de préciser si le spécimen est composé de plusieurs matières CITES différentes :

- Si OUI :
 - cochez la case "Spécimen multi-matières". Le certificat comportera alors autant de blocs que de "matières", dans la limite de 7. Le premier bloc détaille les informations relatives à l'instrument, tandis que les autres blocs font simplement référence au premier bloc.
- Si NON :
 - ne cochez pas la case. Le certificat comportera alors un seul bloc.

➤ Nom scientifique du taxon

- par la sélection d'un favori préalablement enregistré, ou
- par la saisie du nom scientifique

« Auto-complétion » : lorsque l'on saisit *tes hor*, l'application propose alors de compléter avec le taxon *Testudo horsfieldi*. L'application recherche dans le cas présent les 3 premières lettres dans la première partie du nom du taxon, et les 3 lettres suivantes dans la suite du nom.

➤ Type du spécimen : hybride ou non

- **Annexes CITES et UE** : ces champs sont pré-remplis en fonction du taxon. La modification reste possible dans certains cas

Spécimen

Spécimen multi-matières ⓘ

Ajouter un bloc spécimen



Bloc spécimen

Saisie à partir de mes favoris : - [v] [✓]

ⓘ Nom scientifique de l'espèce :

tes hor| [x] [🔍]

- Euplectes hordeaceus
- Porites horizontalata
- Testudo horsfieldi**
- Testudo yniphora

Bloc spécimen

Saisie à partir de mes favoris : - [v] [✓]

ⓘ Nom scientifique de l'espèce :

Testudo horsfieldi| [x]

ⓘ Nom commun de l'espèce :

Tortue des steppes

Spécimen hybride ⓘ

ⓘ Annexe cites :

I [v]

ⓘ Annexe UE :

A [v]

➤ **Code spécimen**

➤ **Numéro d'identification**

- Il est possible d'ajouter plusieurs numéros d'identification en cliquant sur le bouton d'action. Ce numéro vous est utile dans le cas d'une recherche ultérieure.

➤ **Description**

➤ **Nombre ou quantité de spécimens**

- seul l'un des deux champs peut être rempli pour un bloc.
 - Le terme « Quantité » représente une donnée avec un ordre de grandeur (Poids, Volume, Surface...)
 - Le terme « Nombre de spécimens » indique quant à lui un nombre d'unités concernées par le permis (ex : 3 aras, 20 sacs en croco...)

➤ **Code but**

- dans le cadre d'un certificat d'exposition itinérante, le code but est obligatoirement « Cirques et expositions itinérantes ». Celui-ci est rempli automatiquement et est non modifiable

➤ **Code source**

- symbolisé par une ou deux lettres majuscules, il indique les conditions d'obtention du spécimen et confère au spécimen un statut qui induit la possibilité d'une utilisation plus ou moins large

➤ **Pays d'origine**

- pays dans lequel le spécimen est né, ou dans lequel il a été créé

➤ **Numéro de permis d'origine**

➤ **Date de délivrance**

Description des spécimens (marques, sexe/date de naissance des animaux vivants)

Code spécimen : LIV - test

Numéro d'identification du ou des spécimen(s) si requis :

Reptile vivant

Numéro d'identification du ou des spécimen(s) si requis :

Poids, volume, surface :

Nombre de spécimens :

OU

Code But :

Q - Cirques et expositions itinérantes

Code source :

Pays d'origine : Bénié

Numéro du permis d'origine :

Date de délivrance du permis d'origine : Format: jj/mm/aaaa

- Après validation, le bloc taxon est présent dans le tableau. Vous pouvez toutefois encore le modifier ou le supprimer.



- modification : accès aux informations du bloc créé pour modification



- suppression : suppression du bloc créé précédemment

Quatrième onglet « Champs spécifiques »

- Remplissez ces champs de saisie uniquement si le code spécimen est LIV
- Indiquez :
 - la date d'acquisition du taxon
 - le numéro d'enregistrement de l'exposition
 - le nombre de pages de traçabilité (obligatoire)

Cinquième onglet « Pièces jointes »

- Choisir le mode d'envoi des justificatifs :
 - au format électronique
 - cochez les pièces justificatives contenues dans l'espace de stockage et nécessaires à la constitution du dossier
 - OU
 - téléchargez de nouvelles pièces justificatives à partir de votre ordinateur, en renseignant l'encadré « Joindre une nouvelle pièce... »



Vous pouvez ajouter autant de pièces jointes que vous le souhaitez en sélectionnant le bouton d'action « ajouter », dans la limite de 10 Mo

- par courrier



L'envoi des justificatifs au format papier est **fortement déconseillé** car il ralentit considérablement le traitement du dossier. En effet, l'agent instructeur devra lui-même numériser ces documents pour les télécharger à votre place dans le dossier informatique.

Si vous décidez néanmoins d'adresser vos justificatifs par courrier, vous devez en dresser la liste et apporter des précisions dans le champ « Message »

Spécimen

Bloc spécimen		Taxons
		Bloc principal <u>Testudo hoisfieldii</u>

Compte/Demande Coordonnées Spécimen **Champs spécifiques** Pièces jointes

Champs spécifiques

Date d'acquisition : Format : jj/mm/aaaa

N° d'enregistrement de l'exposition :

Nombre de page de traçabilité * :

TEST Assistance (particulier) Q_20200707_1670932 (Exposition) BROUILLON

Pièces jointes

Mode d'envoi : Envoi au format électronique Envoi par courrier Pas de pièce jointe

Pièces justificatives

Choisir une nouvelle pièce jointe à télécharger au format électronique

Rechercher une pièce jointe

Rechercher une nouvelle pièce

Rechercher une pièce à télécharger

Rechercher une nouvelle pièce

Rechercher une pièce à télécharger

Rechercher une nouvelle pièce

Plus d'information sur la gestion des Pièces jointes :

Une fiche pratique concernant la gestion des pièces justificatives est disponible à l'adresse suivante :

http://cites.info.application.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/cites_fp14_espace_stockage_v2_logo_cle281efe.pdf

TEST Assistance (particulier) Q_20200707_1670932 (Exposition) BROUILLON

Compte/Demande Coordonnées Spécimen Champs spécifiques **Pièces jointes** Communication Actions et historique

Pièces jointes

Mode d'envoi

Envoi au format électronique Envoi par courrier Pas de pièce jointe

Message

Note :

B / **I** / **U** / **A** / **B** / **E** / **L** / **S** / **T** / **X** / **Y** / **Z** / **Font Size** / **Format** / **Font Color** / **Background Color** / **Text Color** / **Text Background Color** / **Text Background Image** / **Text Background Image Repeat** / **Text Background Image Size** / **Text Background Image Position** / **Text Background Image Repeat** / **Text Background Image Size** / **Text Background Image Position**

Sixième onglet « Communication »

- Saisissez les informations supplémentaires nécessaires à l'instruction du permis
- Cet onglet est une boîte de dialogue entre vous et votre service instructeur.




Vous pouvez choisir d'être informé par courriel à chaque fois que votre service instructeur poste un message dans cet onglet.

Septième onglet « Actions et historique »

- **Enregistrer** la demande en tant que brouillon.
 - après validation des onglets successifs, le dossier est automatiquement enregistré en tant que brouillon

OU

- **Valider** la demande :
 - cocher la case « Valider la demande »
 - cocher la case « J'accepte de remplir... » après avoir ouvert et lu le pdf associé
- Vous avez également la possibilité de consulter la lettre de demande du certificat au service administratif, et les engagements du titulaire

- Vous pouvez visualiser un aperçu du certificat demandé, tel que vous l'avez renseigné en cliquant sur  **Aperçu actualisé**



Cet aperçu n'étant pas un véritable certificat, il ne doit en aucun cas être utilisé en douane.

- Après validation de votre demande, le dossier est mis à disposition du service instructeur auquel vous êtes rattaché






Vous pouvez alors suivre en temps réel les étapes de son instruction en recherchant le dossier.



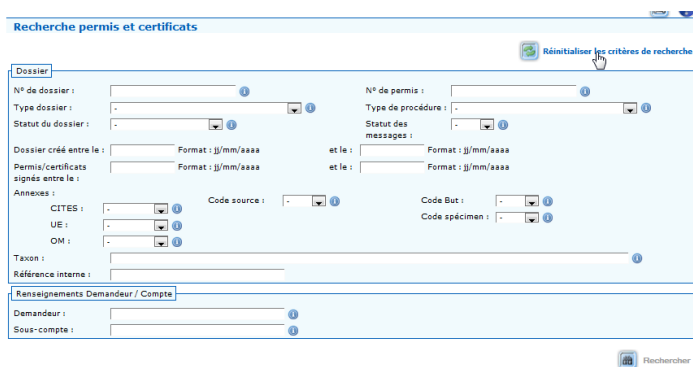
COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACÉES D'EXTINCTION		CERTIFICAT POUR EXPOSITION ITINÉRANTE	
3. Propriétaire du ou des spécimens (nom, adresse permanente et pays d'enregistrement) TEST Assistance test assistance 69008 LYON France Signature du propriétaire :		4. Organe de gestion délivrant le certificat DREAL Auvergne-Rhône-Alpes Site de Clermont-Ferrand Service Eau Hydroélectrote Nature (SEHN) CITES 7, rue Léo Lagrange 63033 Clermont-Ferrand Cedex 1	
5. Conditions particulières :			
a) Valable pour des passages transfrontaliers multiples et autorisant la présentation des spécimens au public, conformément à l'article 8, paragraphe 3, du règlement (CE) n° 333/97. Le propriétaire garde l'original.			
b) Les spécimens couverts par le présent certificat ne peuvent pas être vendus ni transférés dans un autre pays que celui où l'exposition est basée et enregistrée. Le certificat est non transférable. Si les spécimens meurent, sont volés, détruits, perdus, vendus ou transférés, ce certificat doit être immédiatement renvoyé par le propriétaire à l'organe de gestion qui l'a délivré.			
c) Ce certificat n'est valable que s'il est accompagné d'une fiche de traçabilité.			
d) Le certificat ne porte en rien atteinte au droit des Etats d'adopter des mesures nationales plus strictes en ce qui concerne les restrictions applicables aux spécimens certifiés, et notamment à la possession/détention d'animaux vivants.			
Ce certificat n'est valable que si les conditions de transport sont conformes aux lignes directrices en matière de transport des animaux vivants ou, en cas de transport aérien, à la réglementation IATA sur le transport des animaux vivants.			
6. Pays d'importation Divers	7. Objet de la transaction Q	8. Timbre de sécurité n° ****	
9. Nom scientifique (genre et espèce) et nom commun de l'espèce Testudo hermanni Tortue d'Hermann 000494		10. Description du ou des spécimens, y compris les marques ou numéros d'identification, l'âge et le sexe : yukyuyuk Marquage : 45456454	
11. Nombre de spécimen 1	12. Annexe CITES II	13. Annexe UE A	14. Source W
15. Pays d'origine Maldives	16. N° de permis et date **** ****	17. Numéro d'enregistrement de l'exposition 2454534	18. Date d'acquisition (si le spécimen provient d'un Etat membre de la Communauté) 08/07/2010
19. Ce certificat est délivré par :			
Lieu		Date	
signature et cachet officiel			
20. Conditions supplémentaires			
21. Approbation des douanes (voir fiche de traçabilité) Statut : BROUILLON			

Rechercher un dossier

- Connectez-vous et identifiez-vous dans l'application
 - Sélectionnez « Permis et Certificats / Rechercher un dossier » pour retrouver un dossier (Mis à disposition ou Complété)
 - Les dossiers sont stockés durant 7 ans
 - Saisissez les éléments de la demande ou du certificat que vous souhaitez chercher.
 - La recherche s'effectue sur tous les critères saisis
 - Si rien n'est saisi, tous les permis associés au compte sont affichés
 - Visualisez, modifiez ou dupliquez l'un des certificats résultant de la recherche.
-  accès au dossier : permet d'accéder aux différents onglets du dossier et de les modifier
-  aperçu du dossier : permet d'accéder à l'aperçu du dossier
-  duplication du dossier : permet de créer une nouvelle demande identique

Rechercher un certificat

- Connectez-vous et identifiez-vous dans l'application
- Sélectionnez « Historique / Rechercher un permis » pour retrouver un certificat archivé (validé, imprimé, réédité, annulé...)
 - Les dossiers sont stockés durant 30 ans
- Saisissez les critères de filtrage
 - Permet d'effectuer une recherche précise sur les certificats archivés
 - Les certificats affichés peuvent être uniquement consultés (format Pdf), et ne sont pas modifiables



	P3	N° de dossier	N° de permis	Type	Compte/Su-compte	Taxon par bloc	Statut	Créé le
		K_20190305_1493143		CIC 28.0	TEST Particulier	Dulacis arbutus	A INSCRIRE	06/03/2019
		K_20190305_1492718		CIC 28.0	TEST Particulier	Felis tigrinus	EN ATTENTE	06/02/2019
		K_20190305_1492184		CIC 28.0	TEST Particulier	Enothera sicca	RECUSÉ	05/02/2019
		K_20190305_1488756	FR90420000-K	CIC 28.C	TEST Particulier	Suaeda frutescens	MIS A DISPOSITION	05/03/2019

